

Séniors et adultes en situation de handicap : La gratuité du Pass Navigo entre en vigueur

La gratuité du Pass Navigo pour les Parisiens âgés de plus de 65 ans ou en situation de handicap entre en vigueur aujourd'hui. Ce dispositif, sous plafond de ressources, avait été annoncé par la Maire de Paris en début d'année. Il vise à faciliter le quotidien des Parisiens qui rencontrent le plus de difficultés à se déplacer. 220.000 personnes pourront en bénéficier.

Lors de ses vœux, en janvier 2018, Anne Hidalgo a annoncé sa volonté de faciliter la vie des Parisiennes et des Parisiens qui rencontrent le plus de difficulté à se déplacer. A ce titre, elle a décidé, en ligne avec ses adjoints Galla Bridier et Nicolas Nordman, de rendre le Pass Navigo gratuit pour les plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap.

Cette mesure entre en vigueur aujourd'hui, sous la forme de deux cartes de transports intitulées « Pass Paris Seniors » et « Pass Paris Access ». Comme n'importe quel Pass Navigo, elles donnent accès à l'ensemble de l'offre de transports publics – qu'il s'agisse du tramway, du bus, du métro, du RER ou encore du Transilien – et cela non seulement à Paris mais aussi dans toute l'Ile-de-France.

« Notre démarche est à la fois sociale et environnementale. Ces Pass facilitent les déplacements de ceux qui en ont le plus besoin et contribuent à prévenir les situations d'isolement, auxquelles trop de personnes âgées ou en situation de handicap sont confrontées. C'est un coup de pouce important au pouvoir d'achat des personnes à faibles revenus et de classes moyennes. Et c'est en même temps un encouragement à renoncer à la voiture, qui est la première cause de pollution de l'air à Paris », souligne la Maire de Paris.

Les « Pass Paris Seniors » et « Pass Paris Access » sont attribués sous plafond de ressources : 2.200€ de revenus mensuels pour une personne seule, 3.600€ pour un couple. Plus de 220.000 Parisiennes et Parisiens pourront en bénéficier.

Contact presse : presse@paris.fr / 01 42 76 49 61